



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Travail Pénitentiaire

Centre de détention d'Eysses



Lequel de ces 3 produits est fabriqué en prison, en Nouvelle-Aquitaine?



Qu'est ce que le travail pénitentiaire ?

C'est la possibilité de localiser ou de sous-traiter une partie de son activité en milieu pénitentiaire



Deux approches

Le service général (60% de l'activité de travail)

- Travail effectué au profit de l'établissement pénitentiaire
- Activités: Entretien des locaux, maintenance, entretien des espaces verts, cuisine, buanderie..

Le travail en production (40% de l'activité travail)

- Travail effectué au profit d'un acteur économique (entreprise, SIAE, EA..)
- En sous-traitance ou en direct
- Activités: industrielles, artisanales, manutention, tertiaires, agricoles.

Un objectif prioritaire pour le gouvernement

Création d'un plan pour promouvoir le travail pénitentiaire, la formation professionnelle et l'accès à l'emploi à la sortie de détention.

Un objectif : 50 % des personnes détenues en activité rémunérée (situation de formation professionnelle ou de travail en détention) d'ici fin 2026



L'insertion professionnelle comme levier de prévention de la récidive

Sorties sèches:

- 59% de récidive dans les 5 ans qui suivent la sortie

Sortie accompagnée

- 30% de récidive dans les 5 ans qui suivent la sortie



Un public très éloigné de l'emploi et de la qualification

- 50% des personnes détenues entre en détention sans diplômes, 80% ont un niveau infra bac
- Beaucoup travaillent pour la première fois en détention

Les solutions

La sous-traitance

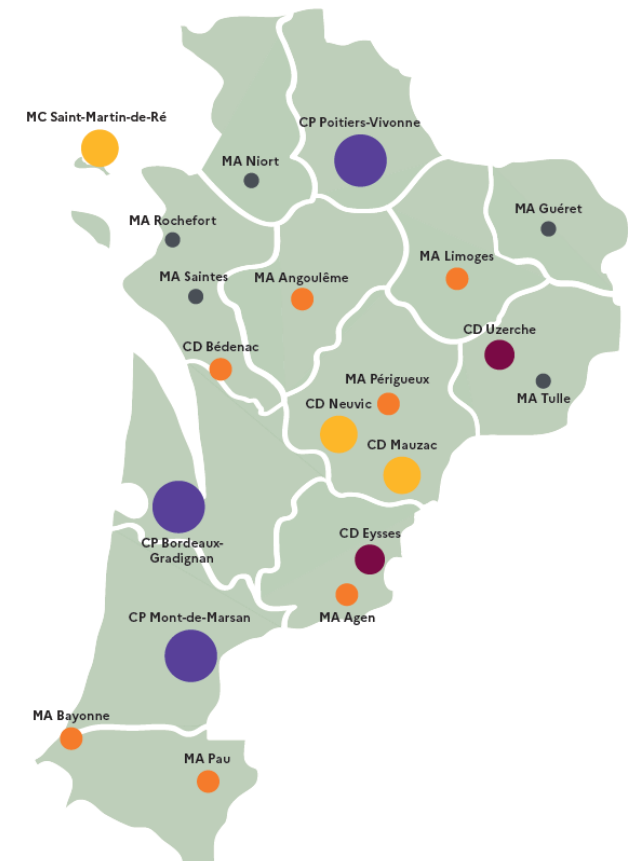
→ Confiez votre production à une entreprise de sous-traitance industrielle générale

- CD Eysses (47)
- CD Uzerche (19)
- MC Saint-Martin-de-Ré (17)
- CD Neuvic (24)
- CP Mont-de-Marsan (64)
- CP Bordeaux-Gradignan (33)
- CP Poitiers-Vivonne (86)
- CD Bédénac (17)
- M.A Angoulême (16)

La concession

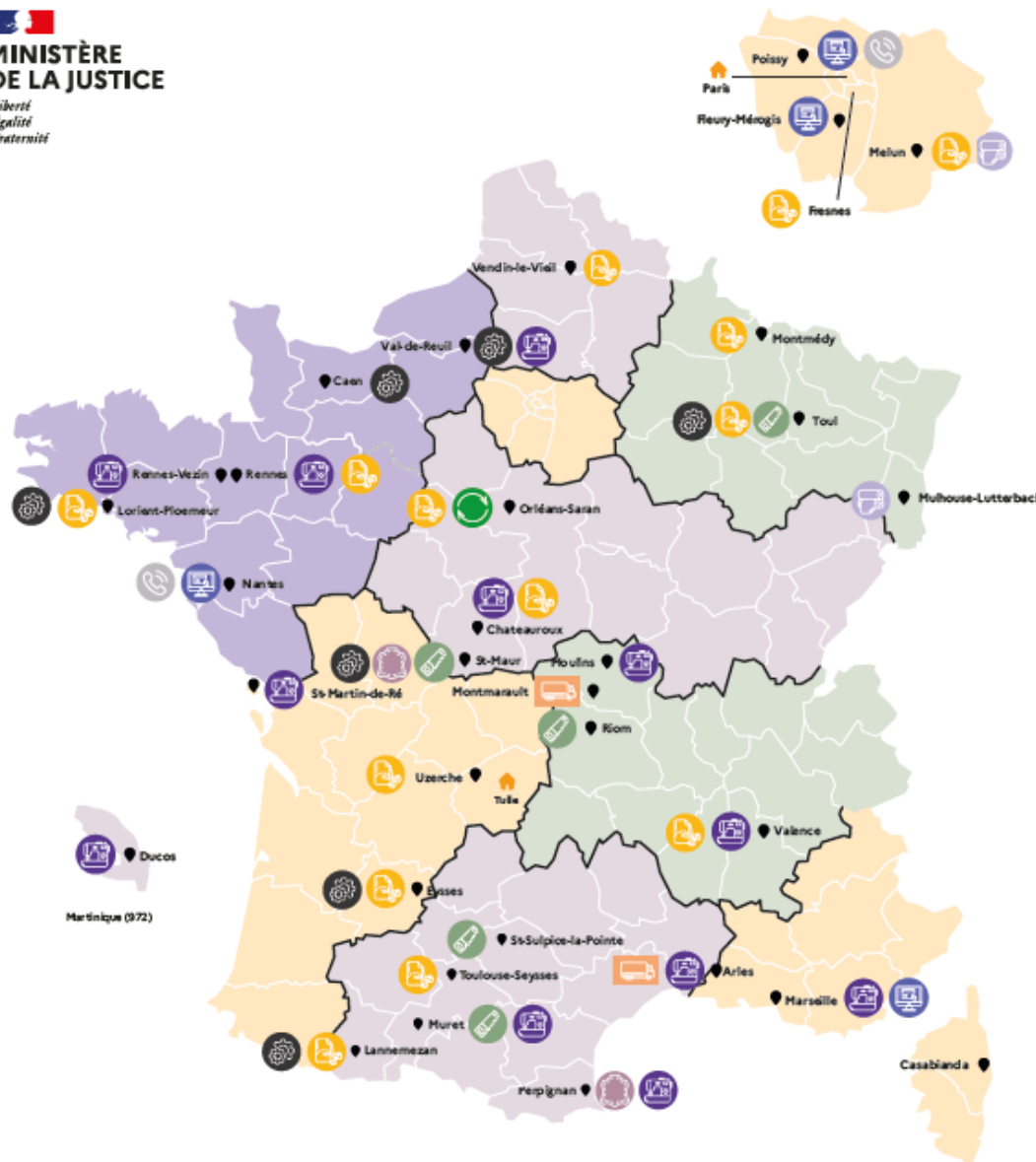
→ Localisez et pilotez vous-même votre activité

- Recrutez les opérateurs
- Formez les opérateurs
- Suivez votre production



La sous-traitance

Offre de service du Service de l'Emploi Pénitentiaire - SEP



ATIGIP - L'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle pour la réinsertion des personnes condamnées :

- développer la peine de travail d'intérêt général
- dynamiser le travail en prison
- renforcer l'accompagnement vers l'emploi des personnes condamnées

L'ATIGIP emploie

- plus de 2 000 personnes détenues par an
- dans 55 ateliers au sein de 31 établissements pénitentiaires
- sur 11 secteurs d'activité
- plus de 30 millions d'euros de chiffres d'affaires

La concession



Des couts maitrisés

- Mise à disposition gratuite des ateliers de production et espaces de stockage
- Seuil de rémunération horaire à 45 % du SMIC
- Des cotisations patronales réduites

	Rémunération brute	Charges patronales	Total
Droit commun	11,88 €/h	4,16 €/h (35 %)	16,04 €/h
Droit pénitentiaire	5,35 €/h	0,29 €/h (5,42 %)	5,64 €/h

La concession

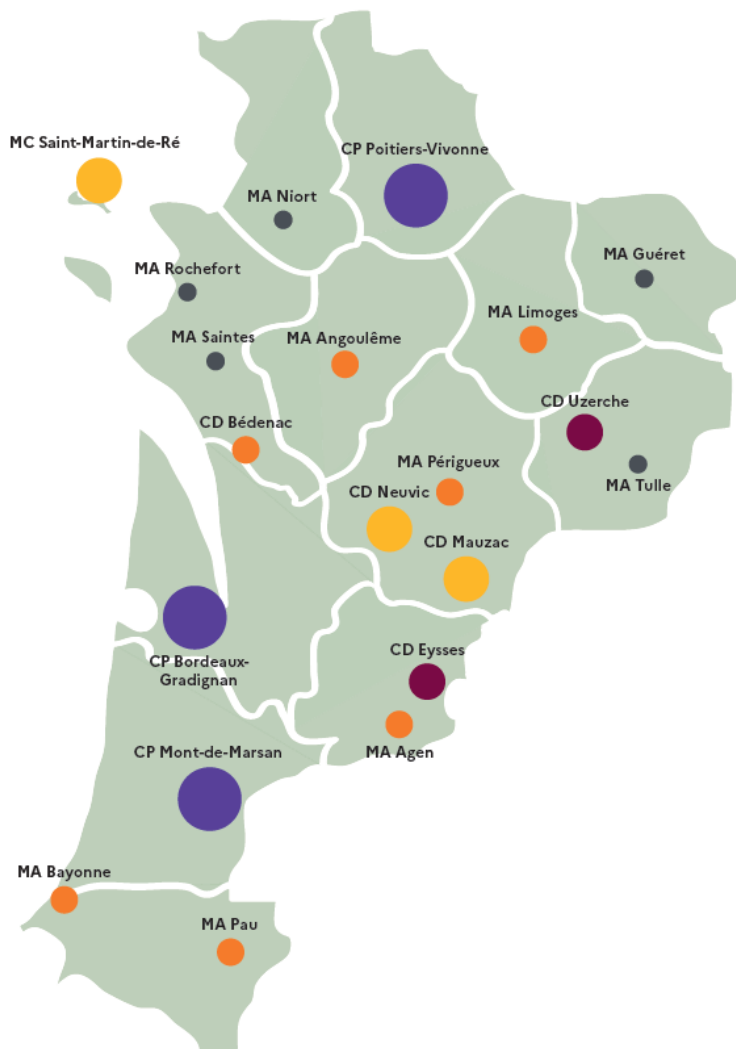
Des démarches administratives simplifiées

- Un contrat d'implantation dématérialisé pour une maximale de 7 ans
- Des contrats d'emploi pénitentiaires préparés par l'établissement pénitentiaire en CDI et en CDD
- Une gestion de la paie et des déclarations aux organismes sociaux assurées par l'administration
- Une facturation chaque fin de mois

Une responsabilité sociétale et territoriale renforcées

- Participer à la réinsertion professionnelle des personnes détenues (**70% sont volontaires** à travailler pendant leur incarcération)
- Préserver des savoir-faire sur les territoires
- Limiter son impact environnemental avec une production de proximité
- Accéder aux marchés publics et aux marchés réservés

Nos ateliers en Nouvelle-Aquitaine



➤ 15 ateliers (20 établissements)

➤ + 30 activités

(confection textile, fabrication de composteurs, fabrication et restauration de meubles, câblage, fabrication et réparation de vélos...)

➤ 39 partenaires économiques dont

- 4 structures d'insertion par l'activité économique
- 1 projets SIAE en 2025
- 1 entreprise adaptée (EA)



« Avec ce que
je gagne, je peux
indemniser la
victime et aider
financièrement
ma famille »

Centre de Détention de Mauzac (24)



« Je suis fier du
travail que je fais
en prison, ça me
donne de l'espoir
pour l'avenir »

Maison Centrale de Saint Martin de Ré (17)



« En travaillant, j'ai
retrouvé un peu
de dignité, je me
sens utile » »

Le Centre de Détention d'EYSSSES

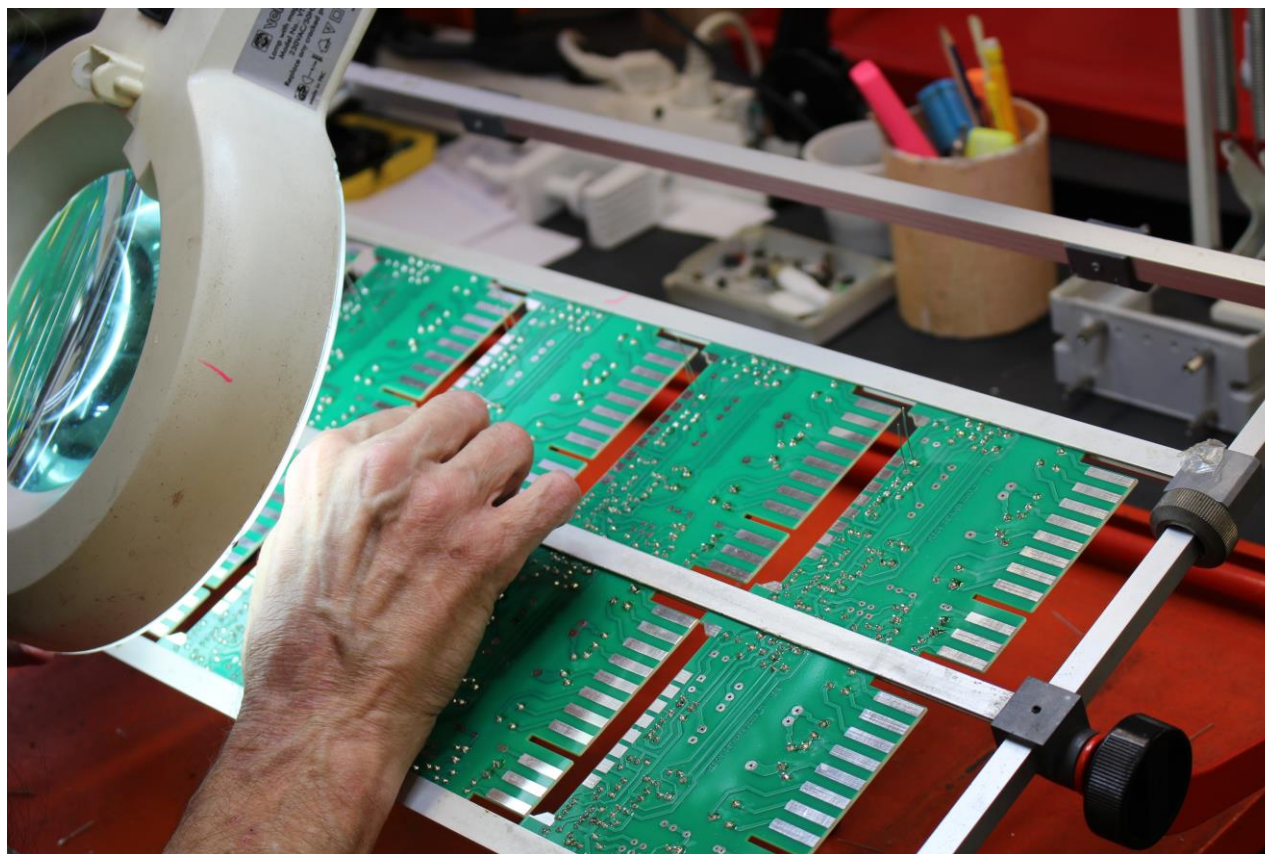
Les publics

- Un quartier homme
- 286 personnes écrouées

Les conditions d'exploitation

- La journée continue: 7h15 à 13h15 (30h hebdo)
- Livraison possible avec un 44t max
- Horaires de livraison: 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi





**Votre contact
en Région**

Caroline PRAT
Responsable des relations
aux entreprise

Caroline.prat@justice.fr
06.03.04.95.96

**REPARER LE PASSE
PREPARER L'AVENIR**